

CINQUANTENAIRE DE L'ANMONM

INTERVENTION DE MONSIEUR GÉRARD GAVORY, PRÉFET DE LA VENDÉE



Merci à Madame La Présidente. Je salue les élus présents et ceux qui vont nous rejoindre et la présence des responsables de la sécurité dans le département, le Colonel Pellaboeuf, le délégué militaire départemental adjoint, le contrôleur-général Mairesse.

Pompy, je ne savais pas du tout de quoi il s'agissait. Rassurez-vous, j'ai tout compris.

Je suis très heureux d'être là avec vous pour fêter ce cinquantième anniversaire en tant que président d'honneur de votre section et puis aussi en tant que compagnon.

L'Association fête ses cinquante ans. Pour un individu, c'est un virage, c'est l'heure d'un premier bilan de sa vie, pour une association nationale comme la vôtre, reconnue d'utilité publique, c'est le temps de réfléchir à votre action et à ce qu'elle pourrait être dans les années qui viennent dans un monde un peu compliqué.

Ma présence, c'est aussi le témoignage de la haute considération que l'Etat vous porte. Lorsque le Général de Gaulle a fait le choix de créer l'Ordre National du Mérite, il y avait trop de légionnaires. Aujourd'hui, il n'y en a peut-être pas assez et il n'y a pas assez de candidates femmes pour pouvoir prétendre aux ordres nationaux tant pour la Légion d'Honneur que pour Le Mérite. Mais on y travaille.

Lorsque le Général de Gaulle a créé cet ordre, il a souhaité consolider l'unité nationale cinq ans après la fondation de la Vème République. Il a voulu donner un souffle nouveau aux valeurs qui fondent la République et à l'esprit de notre patrie. Il récompense bien des femmes et des hommes pour services rendus à la nation. Une nomination dans les grands ordres nationaux implique aussi des devoirs, elle crée une obligation d'exemplarité, ses récipiendaires se devant

autant voire plus encore qu'auparavant de faire preuve en toutes circonstances des vertus républicaines et de solidarité.

Dans une société où domine l'individualisme, où les incivilités sont quotidiennes, les grands ordres nationaux pourraient apparaître comme des marques d'un temps révolu. Si les grands ordres restent attractifs c'est-à-dire dotés de crédibilité et de rayonnement, c'est que les valeurs qu'ils symbolisent restent fondamentales d'autant plus fondamentales que nos sociétés sont menacées par cet individualisme et cette incivilité croissante.

Dans un monde incertain et une société en perte de repères, notre devoir est de sauvegarder et de transmettre à la jeunesse, les valeurs républicaines. La France fait face à la montée d'une violence diffuse qui met aussi en péril notre capacité à faire société. Le respect d'autrui semble avoir été sacrifié sur l'autel de l'individualisme et certains refusant tout esprit de contradiction s'enferment dans un communautarisme en rupture avec la République et menacent son unité.

Car si l'Etat bénéficie du monopole de la contrainte légitime pour garantir le respect du droit et des libertés publiques, il ne peut l'exercer qu'à la seule condition d'être strictement encadré pour que comme l'écrivait Montesquieu « Par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir ».

C'est cette boussole du respect de l'Etat de droit qui doit guider même au plus fort des crises, l'action publique car la République ne peut accepter de compromis sur ses valeurs face au risque de déflagration.

Votre association contribue à la diffusion des valeurs républicaines et à la diffusion auprès des jeunes du département. Je veux ici rendre hommage aux nombreuses actions que vous menez tout au long de l'année pour valoriser l'engagement des jeunes vendéens. Je pense au prix du civisme, je pense au devoir de mémoire que fait vivre l'UNC, à l'encouragement à la réserve citoyenne.

Vous faites ainsi vivre de manière très concrète votre devise et la règle des 3C -citoyenneté, civisme et civilité-.

Bravo également pour avoir fait venir Maxence de Rugby pour témoigner de son initiative tout à fait intéressante, que je salue, et qui a prospéré au-delà de la Vendée. Bravo pour cette action qui vise à faire participer des enfants autour des valeurs importantes que sont celles du civisme.

Et puis, aussi, bravo pour avoir choisi cette connexion qui s'établit entre les sapeurs-pompiers et les associations à travers l'opération Pompy. Vous avez choisi cette opération pour fêter vos 50 ans. J'y vois le symbole d'un engagement auprès des enfants victimes d'accidents de la vie et des sapeurs-pompiers qui leur portent secours. Bravo pour cette collecte !

J'y associe bien évidemment le Rotary, Monsieur le past-Président et Madame la Présidente.

C'est un très beau signal, très beau symbole de vos actions, des actions que vous menez tout au long de l'année.

Permettez-moi pour terminer mon intervention, de m'adresser tout particulièrement à vous, Madame La Présidente, vous qui présidez depuis plus de cinq ans cette association et qui prenez

une part essentielle à son dynamisme. Je voulais devant tous les compagnons de votre section, vous en féliciter et vous en remercier.

Je veux saluer ce que vous faites pour cet ordre, saluer toutes celles et tous ceux qui en ont été membres et ceux qui le sont encore aujourd'hui.

Je souhaite qu'il y ait encore de nombreux compagnons qui rejoignent vos rangs.

Je vous exprime le sentiment de reconnaissance de l'Etat que j'ai l'honneur de représenter en Vendée.

Retranscription du prononcé le 20 octobre 2022 par Michel Montalétang